

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction des services
du cabinet
Bureau du cabinet
Dossier suivi par :
Hélène CHAKOUR
☎ 03.25.30.22.90
helene.chakour@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 14 avril 2016

Le préfet de la Haute-Marne
à

Mesdames et Messieurs les maires
du département

Pour information

à Mesdames et Monsieur les sous-préfets d'arrondissement

OBJET : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

P. J. : 1

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation aura lieu le **dimanche 24 avril 2016**.

Je vous demande de faire pavoiser tous les bâtiments et édifices publics aux couleurs nationales. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Vous trouverez en annexe le message commun des associations de déportés qui devra être lu lors des cérémonies organisées localement.

J'appelle votre attention sur la nécessité de faire participer à cette organisation l'ensemble des associations ayant pour objet la mémoire de la déportation, y compris pour motif d'homosexualité.

Il est souhaitable que la population et tout spécialement la jeunesse soit très largement associée et puisse participer aux manifestations officielles que vous organiserez dans votre commune. Une minute de silence et de recueillement sera, par ailleurs, observée sur tous les stades où se dérouleront des compétitions sportives.

Pour le préfet et par délégation,
La directrice des services du cabinet,



Pascale XIMÉNÈS